

La Ville de Juvisy-Sur-Orge, 18 000 habitants, située à l'interconnexion des RER C et D, dispose de la plus grande gare de l'Essonne, récemment rénovée. Proche du pôle économique d'Orly-Rungis et traversée par la RN7, la commune a l'ambition de requalifier et de développer son tissu économique local, en captant mieux les flux qui la traversent au profit de son centre-ville et du secteur gare, tout en profitant de l'arrivée de nouveaux habitants pour installer des habitudes de consommation de proximité. Dotée d'une historique Grande rue piétonne et d'un marché bihebdomadaire, la Ville de Juvisy cherche à renouer avec une tradition commerçante aujourd'hui concurrencée par le e-commerce et la proximité des grands centres commerciaux régionaux.

Recrute

2 Policiers Municipaux

RATTACHEMENT A LA STRUCTURE

- Sous l'autorité du Responsable de la Police Municipal

CONDITIONS STATUTAIRES

- Cadre d'emploi des brigadiers de la filière sécurité (catégorie C)
- Temps complet

MISSIONS

- ✓ Missions de veille et de médiation nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques
- ✓ Contribue à la régulation de l'espace public par une action éducative et/ou répressive en matière d'arrêt, de stationnement, de contrôle du code de la route
- ✓ Assure une relation de proximité avec la population et les commerçants
- ✓ Participe au recueil d'informations et de renseignements nécessaires à l'exercice de ses missions

Activités principales

- Veille et prévention en matière du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques :
 - ✓ Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs et arrêtés de police du Maire sur son territoire
 - ✓ Informer préventivement les administrés, de la réglementation en vigueur
 - ✓ Identifier les sites et équipements exposés à des risques
 - ✓ Organiser et effectuer les missions d'ilotage
 - ✓ Réguler la circulation routière et veiller au respect du code de la route et du stationnement
 - ✓ Prendre des mesures pour veiller à la sécurité des personnes, des biens et au maintien du bon ordre
 - ✓ Surveiller la sécurité aux abords des écoles
 - ✓ Organiser et animer auprès des enfants, et en milieu scolaire, des campagnes de prévention et d'information
 - ✓ Veiller au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies
 - ✓ Analyser et gérer des situations

- Recherche et relevé des infractions :
 - ✓ Recueillir des renseignements, les transmettre à la hiérarchie et suivre les résultats
 - ✓ Analyser rapidement une situation ou des événements imprévus
 - ✓ Relevé les identités et les infractions
 - ✓ Qualifier et faire cesser les infractions
 - ✓ Intervenir en flagrant délit et présenter le ou les auteurs devant un officier de police judiciaire
 - ✓ Se coordonner avec les autres intervenants de la sécurité dans la gestion d'une situation ou d'une infraction
 - ✓ Recueillir et diffuser le signalement de personnes recherchées
 - ✓ Rendre compte de crimes, délits ou contraventions
 - ✓ Réaliser les enquêtes administratives
 - ✓ Transmettre des procès-verbaux

- Rédaction et transmission d'écrits professionnels :
 - ✓ Rendre compte, par écrit ou par oral, à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises
 - ✓ Etablir et rédiger des rapports d'activité, des comptes rendus de mission d'ilotage et de prévention
 - ✓ Tenir les registres de suivi d'affaires
 - ✓ Rédiger les procédures, les documents et actes administratifs courants
 - ✓ Organiser l'enregistrement, le suivi et la transmission des procès-verbaux et amendes
 - ✓ Suivre l'évolution des textes législatifs et réglementaires

- Accueil et relation avec les publics :
 - ✓ Accueillir et orienter les publics sur la voie publique et au sein du service
 - ✓ Ecouter, accompagner toute personne en difficulté
 - ✓ Porter assistance à des personnes en cas de crise d'urgence
 - ✓ Orienter les personnes vers les services compétents

- Permanence opérationnelle du service de police municipale :
 - ✓ Appliquer les consignes visant au maintien de l'activité et de la sûreté des locaux, des agents du service et du public accueilli
 - ✓ Utiliser des moyens de transmission radio
 - ✓ Veiller au maintien du bon fonctionnement des moyens et des matériels

Activités accessoires

- ✓ Participer à toutes les manifestations de la Ville nécessitant un accompagnement ou une surveillance
- ✓ Contrôles des commerces
- ✓ Assurer le suivi des véhicules ventouses et mise en fourrière
- ✓ Lien avec le service de l'Urbanisme

MODALITES D'EXERCICE

Conditions d'accès (diplôme, formation, compétences requises)

- ✓ Armement de catégorie B
- ✓ Armement catégorie D (aérosol de défense, bâton télescopique)
- ✓ Port obligatoire d'un uniforme réglementé
- ✓ Formations initiales et continues obligatoires

Compétences techniques :

- ✓ Caractéristiques du territoire et des domaines d'intervention (cartographie, population, spécificité,...)
- ✓ Missions et organisations des institutions du territoire (sécurité, services publics, services sociaux...) et du tissu associatif local
- ✓ Connaissance des populations et communautés (pratiques sociales, culturelles, sociologie des groupes)
- ✓ Textes législatifs, règlements et codes relevant des pouvoirs de police du Maire, des attributions et des compétences de l'agent de police municipale
- ✓ Code et fonctionnement des institutions judiciaires et des procédures pénales
- ✓ Méthode et principes de surveillance des lieux sensibles
- ✓ Modalités d'intervention avec les populations à risque et/ou en situation difficile
- ✓ Fonctionnement social et urbain, codes culturels

Savoir-faire :

- ✓ Maîtrise du stress
- ✓ Qualités relationnelles
- ✓ Techniques du recueil d'information et de neutralisation des individus
- ✓ Technique d'évaluation de situation, gestion des conflits et résolution des problématiques
- ✓ Travail en équipe
- ✓ Respect de la déontologie

Savoir-être

- ✓ Courtoisie, amabilité
- ✓ Sens de l'écoute
- ✓ Disponibilité
- ✓ Adaptabilité
- ✓ Sens du service public

Conditions d'exercice

- ✓ Primes : prime de qualité, prime horaire élargie, indemnité spéciale agent de PM, de responsabilité
- ✓ Moyens informatiques et bureautiques (type de logiciel utilisé, véhicule de service, téléphone portable, logement...) : véhicule de fonction, téléphone portable, radios, VTT
- ✓ Temps complet 36 heures hebdomadaires, 30 jours de congés annuels
- ✓ Horaires : Cycle de 7 semaines 11h00 – 22h00 : 3 jours hebdomadaires travaillés pendant 5 semaines ensuite 4 jours pendant 2 semaines
- ✓ Contraintes liées au poste (horaires, congés...)
- ✓ Conditions d'exercice : Permis B
- ✓ Disponibilité pouvant dépasser le cadre horaire normal imposé aux agents communaux notamment lors de pics d'activité, en cas du déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde...

- Disponibilité à prévoir pour remplacer les éventuelles absences des vacataires points écoles

**Candidature à adresser à Madame le Maire,
6 rue Piver
91260 JUVISY SUR ORGE
ou par mail : recrutement@mairie-juvisy.fr**

